

Barèmes 2020

Barème 2020 des aides allouées par la Ligue aux compétiteurs licenciés en AURA au titre des résultats sportifs individuels cadets et juniors

✓ Championnat de France : « bonus km » 50 € si hors région.

Médaille d'Or 150 €

Médaille d'argent ou Bronze 100 €

Classé 50 €

✓ Compétition internationale FAI : équipier sélectionné en équipe de France, bonus + 50 euros si podium (en individuel ou en équipe)

Ch. du Monde : 200 €

Ch. D'Europe : 150 €

Autre compétition FAI comptant pour la coupe du Monde (plafonné à 2 concours):
100 € / concours

Barèmes 2020

Compétitions Nationales :

Barème 2020 des aides allouées par la Ligue aux clubs

- ✓ Ch. de France = 200 €
- ✓ Concours fédéral inscrit au calendrier FFAM : à discrétion du bureau de la ligue plafonné à 150 €.
- ✓ Critères d'attribution : promotion de la compétition auprès des jeunes

Clubs à jour de leur cotisation et présence aux AG indispensable.

Faire la demande AVANT la compétition et présenter un budget (recettes/dépenses prévisionnelles).

Versement subordonné à la présentation des comptes APRES le concours.

Barèmes 2020

Manifestations d'envergure

Barème 2020 des aides allouées par la Ligue aux clubs

- 1) Clubs à jour de leur cotisation et présence aux AG indispensable.
- 2) Faire la demande AVANT la manifestation et présenter un budget (recettes/dépenses prévisionnelles).
- 3) Versement subordonné à la présentation des comptes APRES la manifestation, et apporter la preuve que l'appel au public a été fait (arrêté préfectoral en ligne, articles de presse etc ..)
- 4) Montant à discretion du bureau de la Ligue et au maximum 150 euros.

Barèmes 2020

Barème 2020 des montants autorisés pour notes de frais (*idem 2018, 2019*)

- ✓ Motif : Déplacement pour mission pour la LAM AURA ou FFAM,
- ✓ Qui : membres élus du CODIR, officiels QPDD et RCSAM (juges)

Indemnité km : 0,25 €/km (ou don)

Péages : au réel (sur justificatif)

Logement : 42 €

Repas : 20 €

- ✓ Stagiaires (licenciés en AURA) d'une formation organisée par la ligue (dirigeants, formation juge ou examinateur QPDD): repas pris en charge par la ligue
- ✓ Privilégier le « don en nature » en contrepartie de reçu fiscal